

Chapitre 2 : Les institutions financières et leur rôle.

I) Un rôle spécifique d'intermédiation financière.

A. En quoi les banques jouent-elles un rôle d'intermédiation financière ?

A. Relation entre les prêteurs et les emprunteurs.

Taux usuraire : Interdiction de dépasser ce taux d'intérêt.

Les banques mettent en relation des prêteurs qui peuvent facilement et rapidement placer leur épargne auprès des emprunteurs sans avoir à les rechercher personnellement. D'autre part l'emprunteur obtiendra plus de fonds parce que les banques vont faire coïncider les montants épargnés et montant emprunter en captant de multiples faibles montants pour prêter des montants plus importants.

B. Elles transforment des dépôts à court terme au prêt à long terme.

Les prêteurs veulent prêter à court terme et pouvoir disposer rapidement de leur capital. A l'inverse les emprunteurs veulent pouvoir disposer de cet emprunt pour investir sur le long terme. Les banques font donc le pari que les prêteurs ne viennent pas redemander leur capital en même temps. On note aussi la sécurité pour les emprunteurs car ce sont les banques qui sont responsables.

C. Elles réduisent les asymétries d'informations entre prêteurs et emprunteurs.

Les banques connaissent leurs clients qu'ils soient prêteurs ou emprunteurs et donc évalue bien les risques liés à des investissements. C'est donc une garantie importante pour le prêteur qui est face à un professionnel (transparence de l'information). On note aussi la fidélisation des clients (traçabilité).

B. Quel rôle spécifique remplissent les banques dans la distribution de crédits ?

1. Rôle de création monétaire.

Les banques créent de la monnaie à travers les opérations de crédit, en effet en donnant un crédit à un agent économique, la banque augmente le volume de la monnaie scripturale de cet agent sans diminuer le volume de monnaie détenue par les autres agents. La masse monétaire augmente à cette occasion. La banque a 17% de réserve obligatoire et utilise virtuellement 83% de la somme déposée de ses clients. Par ailleurs, il y aura une destruction monétaire au moment du remboursement du crédit et donc au final, la masse monétaire augmente lorsque le volume des crédits distribués est supérieur aux crédits remboursés.

2. Limité par les besoins en monnaie centrale des banques.

La monnaie centrale correspond à toutes les pièces (divisionnaire) et billets (fiduciaire) détenus par le public, par les banques dans leurs coffres et le solde des comptes des banques de second rang auprès de la banque centrale c'est-à-dire la monnaie scripturale pouvant être transformée en billet. La liquidité bancaire c'est la quantité de monnaie centrale que possèdent les banques. Les banques de second rang sont les banques commerciales (SG, CA, BNP), les banques de premier rang sont les banques centrales nationales (banque de France), il y a aussi la banque centrale européenne qui est encore au dessus.

Lorsqu'une banque accorde un crédit, elle doit faire face à deux types de fuite en monnaie centrale. La première vient du fait que le crédit octroyé sert à régler des transactions avec des clients d'autres banques, les banques bénéficiaires doivent donc être rembourser en monnaie centrale (compensation). L'argent créé par les banques commerciales ne restera pas sur les dépôts à vue de ses clients, il servira en partie à effectuer des chèques, des virements vers d'autres banques. L'argent que se devront les banques entre elles nécessitera le recours à la monnaie banque centrale. La seconde fuite vient de la préférence du publique pour les billets. Tout crédit accordé donne lieu à un dépôt en monnaie scripturale du même montant mais ce dépôt peut donner lieu à des retraits sous forme de billet. Si une banque ne dispose pas suffisamment de monnaie centrale pour faire face à ces fuites elle sera contrainte de délivrer moins de crédits.

3. Et limité par l'action des autorités monétaire.

Les autorités monétaire (BCE ou BCF) ont une influence sur la quantité de monnaie centrale à laquelle peut recourir une banque de second rang. En effet, quand celles-ci ont besoin de monnaie centrale elles demandent un crédit à la banque de premier rang. La banque de premier rang peut augmenter son taux d'intérêt directeur pour inciter les banques à être plus prudentes dans l'octroie de leur crédit.

II) Un rôle de complémentarité avec les marchés financiers.

A. Quelle insuffisance du marché financier les banques s'efforcent de résoudre ?

Les ménages comme certaines PME ne peuvent pas aller sur le marché financier et donc doivent passer par des banques pour emprunter. Certaines entreprises qui ont accès au marché financier ne veulent pas s'y financer par augmentation de capital (émission de nouvelles actions) parce que les nouveaux actionnaires peuvent contester le pouvoir en place. De plus l'entreprise pourra être convoitée par d'autres entreprises et faire l'objet d'une OPA qui n'est pas toujours amicale.

Les grandes entreprises ont donc un double accès au financement (sur les marchés financiers et par l'intermédiaire des banques). Elles peuvent mettre en concurrence les banques et les marchés financiers.

Les petites entreprises sont donc défavorisées par rapport au taux d'intérêt qu'elles peuvent moins bien négocier.

B. Pourquoi les banques interviennent elles sur les marchés financiers ?

Les banques cherchent à compenser la baisse des dépôts traditionnels car les ménages ne veulent plus laisser leur argent sur des comptes bancaire non rémunéré et donc ils cherchent à placer leur épargne sur les marchés financiers. Les banques ont donc moins d'argent en dépôt et ne peuvent pas accorder beaucoup de crédit.

Pour cela, les banques proposent aux ménages de gérer leurs actions sur le marchés financiers parce qu'elles ont des informations que les ménages n'ont pas ce qui peut être va les rassurer car c'est une gestion professionnelle.

Pour pouvoir investir dans les marchés financiers, il faut obligatoirement ouvrir un compte de titre. Ensuite nous avons deux possibilités :

- Soit on gère soi-même son épargne en choisissant seul ses actions et obligations.
- Soit on délègue cette gestion à un OPCVM (organisme de placement collectif en valeur mobilière).

Il existe deux grandes familles d'OPCVM.

- Les SICAV (société d'investissement à capital variable). Ce sont des sociétés anonymes, on devient actionnaire et on dispose d'un droit de vote positif ou négatif sur sa gestion.
- Les FCP (fond commun de placement). C'est une copropriété de valeurs mobilières, si on est pas d'accord avec sa gestion, on quitte directement le fond avec son épargne.

Les OPCVM en actions doivent avoir 60% d'actions en portefeuille.

Les OPCVM obligataires doivent avoir 60% d'obligations en portefeuille.

LES OPCVM monétaire proposent des titres du marché monétaire à savoir des bons du trésor (émis par l'ETAT), des certificats de dépôt (émis par les banques) et des billets de trésorerie (émis par les entreprises sur le court ou long terme).

Les banques participent différemment au financement de l'économie, au départ c'était une intermédiation par le crédit qu'elles ont compléter actuellement par une intermédiation sur les titres financiers c'est ce qu'on appelle la marchésisation de leur activité.